

DANS CE NUMÉRO :

. Accord cadre de coopération - Réflexion	2
. Financement des projets	
. Situation du marché de l'enseignement	3
. La Région : un partenaire incontournable	
Coup d'pousse aux jeunes	4
. Expérience Vosgienne	5
. Parex en Bourgogne	
. Pré-accompagnement d'étudiants porteurs de projets dans le nord	6
. Aide à l'export dans les côtes d'armor	
L'expérience du Tarn	7

Dernières
nominations :

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL :

LORRAINE : MARC GILLANT

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX :

LANDES : JEAN-PIERRE DUCOS

LOIRET : GÉRARD-ALAIN PETIT

VIENNE : CLAUDE CHEVALIER

VOSGES : MARIE-LUCE GAUGUET

YVELINES : HENRI CHAINTRÉUIL

COTE D'OPALE : JEAN-LOUIS CHARLET

PAS-DE-CALAIS ARTOIS : SERGE TISON

Spécial Enseignement

EDITORIAL

Le rapprochement entre l'école et l'entreprise est décemment à l'ordre du jour.

- Signature d'un accord cadre de coopération avec le ministère de l'éducation nationale ;
- Préparation d'une convention avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Installation du Conseil national éducation économie (le CNEE) chargé d'organiser les initiatives et de gérer des projets ;
- Lancement du mouvement « Entrepreneurs de demain » par l'association Jeunesse et Entreprise, présidée par Yvon Gattaz.

C'est dire combien le moment est venu d'agir.

L'accord cadre de coopération est un passeport. Mais nous devons emprunter les bons chemins pour en tirer parti. Tout d'abord rencontrer les chargés de mission école entreprise dont la liste a été envoyée à tous les délégués. Ils doivent nous aider à trouver des établissements. Ensuite discuter avec les chefs d'établissement des possibilités et des conditions d'intervention. Puis, avec eux, chercher des partenaires.

Une grande tendance se dégage : le renforcement du rôle de l'**académie** et de son

correspondant la **région**.

Responsable de la gestion des lycées et principal interlocuteur de ces derniers pour le financement de projets, la région a été investie de nouvelles missions auxquelles il serait bon de nous associer : pour obtenir des recettes et devenir acteurs des politiques d'orientation et d'insertion qui se mettent en place.

De « l'Opération PAREX » menée en Bourgogne, nous pouvons tirer deux leçons. La première est qu'un partenariat noué avec un conseil régional et des partenaires financiers nous a permis d'obtenir un nombre important de missions bien rémunérées. La seconde est que, rassembler dans un même projet l'entreprise et l'enseignement, peut se révéler particulièrement attractif pour d'éventuels partenaires. Le projet « Trio ESE » lancé en Côte-d'Armor est un autre exemple à suivre.

Une mesure devrait nous faciliter l'entrée dans les établissements : la mise en œuvre pour TOUS les élèves, de la 6^e à la terminale, du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnels. Dans ce contexte, nos « bonnes pratiques » en coaching, tutorat, soutien à la recherche d'emploi et de stages, aide au projet professionnel, découverte des métiers, etc. devraient être très appréciées et pourraient être étendues aux

collèges et lycées généraux que nous prospectons peu. Un dépliant destiné à la promotion de nos activités auprès des établissements sera bientôt envoyé aux délégations. Un ensemble de fiches regroupant notre Programme, proposé dans un premier temps sur intranet, est à l'étude.

Quid de l'enseignement supérieur ?

La nouvelle loi a reconduit l'autonomie des universités et mis l'accent sur l'orientation et l'insertion professionnelle pour lutter contre l'échec en premier cycle et favoriser l'emploi des nouveaux diplômés. A noter la promotion des IUT et des classes de BTS ainsi que le développement prévu de l'alternance. Là encore des opportunités sont à saisir.

En conclusion : la demande est importante : plusieurs millions d'élèves et d'étudiants seront touchés par ces nouvelles mesures. Les intervenants extérieurs : entreprises, syndicats, associations, etc. sont nombreux. La « concurrence » sera parfois rude. ECTI a cependant des atouts : l'expérience, les talents et la disponibilité de ses membres. A elle de jouer sa partie, au sein du vaste mouvement de rapprochement école-entreprise qui se fait jour. A elle de saisir sa chance.

Accord cadre de coopération : Réflexions d'une déléguée

J'ai envie de dire « youpi » à la lecture de cet accord cadre car pour nous, ectiens de terrain, c'est un véritable sésame. Ce texte apporte une légitimité à notre démarche.

Accord cadre en main, nous pouvons frapper aux portes des établissements scolaires. Les chefs d'établissement, responsables de la sécurité des biens et des personnes, sont parfois frileux pour laisser entrer des personnes extérieures au monde de l'éducation. Ils veulent être assurés de l'éthique des intervenants. Cet accord cadre valorise la déontologie portée par ECTI et doit permettre ainsi de rassurer sur nos compétences mais aussi sur nos valeurs.

Par ailleurs « l'exposé des motifs » met bien en lumière nos champs d'intervention en particulier dans le secteur de l'enseignement. Dans un contexte où le gouvernement se donne comme objectif de rapprocher l'école de l'entreprise, cet accord est plus que pertinent et sera un argument dans notre démarche de prospection auprès des chefs d'établissement. Il apporte une visibilité à notre capacité d'intervenir en établissements scolaires.

Un autre mérite que je vois à cet accord cadre concerne le public cible.

Il s'agit non seulement des élèves scolarisés en établissement scolaire mais également des apprentis et des personnels de l'éducation nationale. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les apprentis ont également besoin d'être accompagnés dans leur préparation à l'insertion professionnelle.



Quant aux enseignants, ECTI pourrait participer à des adaptations à l'emploi, en cas de modification du contenu des programmes de formation, de créations de nouveaux diplômes, en particulier en enseignement professionnel.

Pour décliner cet accord à l'échelon académique, il s'agit de rencontrer les acteurs académiques pour envisager avec eux les modalités de sa mise en œuvre. Le terrain, certes avec des rencontres avec les chefs d'établissement, ce sont eux qui décident d'une intervention ECTI, qui signent la convention, qui rémunèrent la mission mais il me semble impératif de rencontrer, sinon le recteur ou rectrice, au moins le ou la chargé(e) de mission académique école entreprise dont la liste nous a été fournie par le ministère.

Pour les collègues, une rencontre avec le directeur académique des services de l'éducation nationale (un par département) est également conseillée. L'essentiel est de se faire connaître, de présenter l'accord cadre, d'obtenir un lien sur le

site de l'académie en tant que partenaire.

Quant aux collectivités territoriales (conseil régional pour les lycées et CFA et conseil général pour les collèges), une rencontre avec les élus en charge de la formation peut donner des pistes en terme de financement, d'acteurs à contacter et de projets à déposer. Beaucoup de démarches pour quelquefois peu de résultat en terme de mission....

On constate qu'ECTI est peu connue dans le monde de l'enseignement. Elle est en concurrence avec d'autres associations, d'autres acteurs qui interviennent parfois gratuitement....Faire sa place prend du temps, de l'énergie mais forts de nos compétences, de notre expérience et maintenant de notre accord cadre de partenariat, nous devrions obtenir que les portes s'ouvrent plus facilement.

Intervenir auprès des jeunes est une expérience tellement gratifiante !

Marie Luce Gauguet, DD 88
06 88 73 75 67
gauguet.mluce@laposte.net

Financement des projets

Comment financer les actions effectuées dans les lycées ?

◆ au niveau de l'établissement,

La prise en charge financière se fait sur le chapitre "Vie de l'élève" alimenté par des fonds étatiques (rectorat) et des subventions régionales. Le chef d'établissement peut amputer la part destinée au financement du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) et prendre également sur les fonds de vie lycéenne.

◆ au niveau Conseil régional,

Le chef d'établissement peut également

demander un financement au Conseil Régional en déposant un projet.

Se rapprocher du Conseil régional de sa région pour s'informer sur les différents programmes financés : ex « projets plus » ou « budget «équité sociale»....

◆ au niveau du Rectorat

Des projets globaux sur les thématiques de l'innovation, de l'insertion...peuvent être financés.

Se rapprocher du Rectorat et plus particulièrement des chargés de mission académiques école-entreprise. D'autres interlocuteurs peuvent être consultés : le

DAET (délégué académique à l'enseignement technique, le DAFCO (délégué académique à la formation continue) ou dans certaines académies le DAFPIC (délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue), le ou la responsable de la VAE (validation des acquis de l'expérience).



Chercher à créer des partenariats ECTI-Rectorat-Conseil général-organisations professionnelles (type PAREX) pour présenter des projets et les faire financer.

Situation du marché de l'enseignement

Un marché qui progresse !

Le marché Enseignement se porte bien et progresse régulièrement en nombre de missions.

Alors qu'il représentait 9% des missions en 2008, 14% en 2012, il correspond à près de 17% des missions cumulé à fin octobre 2013.

44 délégations* sont intervenues en 2012 et 2013 sur le marché enseignement dans :

- ◆ 7 collèges
- ◆ 23 lycées + 30 opération PAREX Bourgogne
- ◆ 11 universités et 3 IUT
- ◆ 42 écoles d'ingénieurs et de commerce

La formation professionnelle (GRETA, AFPA..) représente 15% du nombre des missions Enseignement. Son importance sera probablement renforcée par la pro-

chaine loi sur la formation professionnelle.

Bénéficiant d'une situation favorable, le marché enseignement devrait poursuivre sa progression en 2014.

Donnons nous un défi : doubler le nombre des lycées et collèges l'an prochain. Qu'en pensez-vous ?

Renée CLAIR



Un partenaire incontournable : la Région

Déjà responsable de la gestion des lycées, la région s'est vue confier de nouvelles missions.

- ◆ Elle intervient dans le fonctionnement de nouveaux services publics régionaux de l'orientation (régions pilotes : *Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes*).
- ◆ Elle est associée aux projets de 12 campus des métiers et des qualifications regroupant les acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique (régions pilotes : *Pays-de-Loire, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie et Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Rhône-Alpes (deux campus), PACA, Languedoc-Roussillon*).



- ◆ Elle conduit la modernisation de la carte des formations professionnelles.

On comprend l'importance d'un travail mené au plan régional si nous voulons devenir acteurs des réformes en cours.

Renée CLAIR

CONSULTER INTRANET POUR TOUTES INFORMATIONS

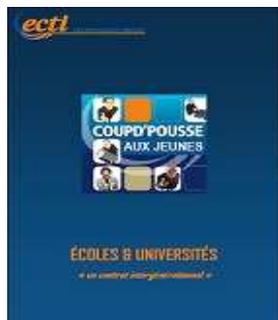
Groupes Ecti/marchés et partenariats/marchés/enseignement

Demandez le programme ! Des outils pour agir

Dans le cadre de l'opération « Coup d'pousse aux jeunes », ECTI publie [un fascicule](#) destiné à faire connaître aux collèges, lycées, IUT, universités et grandes écoles, le programme Enseignement 2014 en conférences, cours, tables rondes, travaux pratiques, accompagnements divers...

Le fascicule comporte une présentation générale (les grandes orientations, le programme d'ECTI, le référentiel de l'APEC) suivie d'une série de fiches réparties en deux groupes : « Entreprise et insertion professionnelle » et « L'entreprise du futur ».

Chaque fiche rassemble l'essentiel d'une intervention : enjeu, résumé, plan, durée, profil de l'auteur.



Bien que les interventions ne soient pas **toutes** centrées sur les métiers, ceux-ci ne sont pas oubliés et leur présentation accompagnée des compétences requises sont toujours souhaitables, notamment lors d'une discussion avec l'auditoire.

La plupart des fiches font référence aux « métiers en émergence » **du référentiel de l'APEC**, publié en 2013 (www.apec.fr) qui recense une soixantaine de métiers

nouveaux ou en transformation, présentant de réelles opportunités de recrutement pour les cadres et les jeunes diplômés

Par ailleurs, [un dépliant](#) présentant un essentiel d'ECTI et des activités

du marché enseignement est en préparation. Muni du logo de l'accord cadre avec l'éducation nationale, ce petit triptyque sera très utile pour rendre visite aux établissements.

Fascicule et dépliant seront consultables prochainement sur intranet.

Contacts :

Paul Gosset
gosset.paul@neuf.fr

Yves Louchart
ylou@club-internet.fr

François Veschambre
fveschambre@sfr.fr

Emmanuel Behar
emmanuel.behar@wanadoo.fr

Coup d'pousse aux jeunes

Jacques SÉGOT participe à l'élaboration de l'ouvrage « Coup d'pousse aux jeunes » sur le thème "Business excellence - de l'évaluation des performances à l'excellence".

Renée Clair l'a rencontré et lui a posé quelques questions.

R C : Jacques SÉGOT, merci de participer à cette publication. Pourquoi avoir choisi ce thème ?

J S : Le but est de donner aux étudiants, au travers d'exercices et de témoignages de mise en œuvre de ces modèles d'excellence, les méthodes et outils nécessaires pour amener les entreprises européennes au plus haut niveau de compétitivité internationale. Cela rentre complètement dans le cadre du nouveau plan de relance/ compétitivité du gouvernement.

R C : Quelle est votre définition de l'excellence ?

J S : L'excellence est la volonté pour une entité (entreprise, association,...) de vouloir durablement satisfaire ou dépasser les besoins et attentes de l'ensemble de ses parties prenantes afin d'être le plus compétitive possible.

R C : Comment l'approche de l'entreprise que vous proposez peut-elle répondre à l'interrogation des étudiants sur leur avenir ?

J S : Cette approche permet de faire profiter les étudiants de ma double expérience d'abord pour la première, toujours actuelle, d'enseignant universitaire et en ce qui concerne la seconde de cadre dirigeant, récemment retraité du groupe LA POSTE, l'un des tout premiers groupes européens de services et le 2ème groupe postal européen.

R C : A quel public s'adresse votre exposé ?

J S : Cette proposition concerne tous

les étudiants mais principalement ceux des IUT, les licences pro et les masters en alternance.

R C : Quel mode d'intervention pratiquez-vous ?

J S : Fini le cours magistral. L'exposé de l'enseignant est complété par les étudiants qui, munis pour la plupart d'ordinateurs, réagissent à l'exposé, le complètent par des recherches, participent à l'élaboration

du cours... L'enseignement à l'université a changé...il est devenu interactif.

Jacques Ségot
0761019944

Mission au Lycée Pierre Mendès France (Epinal 88)

Cette mission s'est déroulée sur 3 ½ journées auprès d'une classe de TCAP « préparation et réalisation d'ouvrages électriques »

L'objectif de ce projet était d'accompagner les élèves vers leur insertion professionnelle

Les modalités d'intervention ont été les suivantes :

- ◆ préparation à des entretiens d'embauche avec en amont un travail des élèves avec leurs professeurs sur le CV, le portefeuille de compétences ;
- ◆ mise en situation individuelle de simulation d'entretien de recrutement ;
- ◆ travail avec chaque élève sur leur « récit de vie » afin de faire émerger leurs compétences tant professionnelles que personnelles dans l'objectif de valoriser chaque parcours, de permettre une prise de conscience de leurs capacités afin de potentialiser l'estime de soi et la confiance en soi ;
- ◆ informations sur ce qu'attend tout



recruteur, les règles à respecter en entreprise.

Le déroulement de notre intervention :

- ◆ entretiens individuels sur une journée
 - ◆ simulation d'un entretien d'embauche (20mn)
 - ◆ puis échange avec l'élève (40mn) avec mise en valeur des compétences professionnelles et personnelles qui sera une aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation et de la réussite d'un entretien de recrutement ;
- en séance plénière et interactive, à partir des observations et remarques de la première séance, rappels sur les règles à suivre pour réussir un entretien, pour s'insérer en entreprise.

Pour les membres d'ECTI, le bilan est très positif en raison :

- ◆ d'une excellente coopération avec l'équipe pédagogique qui a préparé les élèves : dossiers complets avec CV, portefeuille de compétences,

bilan de stage, petite annonce choisie par l'élève...

- ◆ de l'attitude des élèves : élèves dé-tendus, confiants, motivés, coopératifs, intéressés, spontanés, corrects et ponctuels
- ◆ de la richesse des échanges avec les élèves
- ◆ de l'accueil par le personnel du lycée

Nous espérons avoir répondu aux attentes des élèves et de l'équipe pédagogique.

Il ne s'agit nullement de nous substituer aux professionnels de l'éducation que sont les enseignants, les conseillers d'orientation et également les tuteurs qui encadrent les jeunes en entreprise mais d'apporter aux élèves notre expérience de recruteurs, notre connaissance de l'entreprise, de ses codes, de ses règles, d'aider les élèves à valoriser leurs compétences dans un climat de confiance et de bienveillance.

Marie Luce Gauguet DD 88
06 88 73 75 67
gauguet.mluce@laposte.net

ECTI Bourgogne sensibilise les étudiants à l'international

Depuis début 2013, ECTI BOURGOGNE, mandatée par le conseil Régional dans le cadre du **PAREX** (Plan d'Action Régional **EX**port auquel participent la CRCI Bourgogne, UbiFrance, Coface, Oseo, Ccef, Direccte) sensibilise les étudiants en BTS, IUT, EGC... aux différents métiers de l'international, en milieu TPE/PME.

Ces interventions de 2h, en binôme, exposent les atouts et les contraintes des différents métiers liés à l'internationalisation des entreprises, à l'expatriation, avec notamment la présentation du **contrat VIE** (Volontariat International en Entreprises). Il ne s'agit pas d'un cours théorique, mais plutôt d'une sensibilisation et d'une motivation des jeunes à partir d'échanges sur des expériences vécues.

Cette mission qui mobilise une dizaine d'ectiens bourguignons, a pour **objectif 60 réunions** (sur un total de 73 établissements), dont la liste a été fournie par la Région.

A fin Septembre, **29 réunions rassemblant 750 étudiants** ont déjà eu lieu ; 17 autres sont programmées d'ici fin Novembre.

En parallèle, Ecti réalise une mission de **détection de primo exportateurs** à partir d'un fichier d'entreprises ayant bénéficié d'une aide régionale à l'innovation ; un objectif de **70 entreprises** est visé (51 visites déjà effectuées à fin septembre).



Cette mission très valorisante pour l'image d'ECTI et les ectiens est bien perçue; elle est rémunérée correctement par la région, et elle s'inscrit parfaitement dans notre démarche marchés enseignement/entreprise ; une extension à d'autres régions est envisagée.

Jean-Pierre PELLERIN,
Ecti 89
06 84 98 47 80
jp-pellerin@wanadoo.fr

Pré-accompagnement d'étudiants porteurs de projets

En chaque étudiant sommeille peut-être un entrepreneur en puissance ou un jeune qui cherche à créer une activité. Le Hubhouse est l'endroit où les étudiants peuvent exposer leur projet et trouver une aide pour le travailler.

◆ Contexte :

A l'initiative du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais et du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, les 6 Hubhouses de la région sont des centres de ressources dont l'objectif est d'aider les étudiants à :

- Développer et concrétiser des projets,
- Se forger une culture de l'entrepreneuriat,

- Bénéficier d'une expérience concrète et valorisante dans la gestion de projets.

◆ Modalités de la mission d'ECTI :

- Au cours d'entretiens individuels, il s'agit d'analyser le projet de l'étudiant, répondre à son questionnement, formuler des préconisations.
- Contribuer au traitement et à la restitution des autodiagnostic MACE(*) des étudiants.
- Agir en tant que révélateur des talents de l'étudiant et accélérateur de projets.



- Aider l'étudiant à passer du rêve à la réalité, de l'idée au projet, puis du projet au plan d'action.
- L'amener à se forger une culture de l'entrepreneuriat et de l'initiative.

Jean-Pierre Pernak, DD 59A
07 70 27 01 79
jppernak@yahoo.fr

(*)www.test-mace.com

Aide à l'export : un trio pour gagner !

Les difficultés rencontrées par les entreprises à l'exportation ne sont pas liées seulement à des problèmes de financements.

Il s'agit avant tout d'un problème d'offre, c'est-à-dire d'adéquation de l'offre des sociétés françaises avec les pays prospectés. Il est donc important de démontrer aux entreprises que l'étape numéro un de l'action export ne consiste pas à rechercher des assurances ou des subventions de toutes sortes, mais à vérifier que le produit X ou Y de la société Durand est bien compatible avec le marché ciblé.

Enfin, bien des chefs d'entreprise se sentent seuls, les organismes consulaires ou autres n'étant souvent que des outils, mais qui n'effectuent aucun accompagnement de l'entreprise, la laissant seule face au défi de l'international.

C'est le message que nous délivrons aux entreprises qui nous rejoignent dans notre concept « trio ESE » : Etudiant, Senior, Entreprise.

Le trio ESE

Il regroupe :

-le **chef** d'entreprise qui n'a pas suffisamment le temps de réfléchir sur le long

terme et encore moins sur les meilleures cibles à l'export pour ses produits.

- l'**étudiant** qui arrive sur le marché et ne trouve pas toujours en entreprise l'assistance dont il a besoin. De plus, n'ayant aucune expérience professionnelle, il voit souvent l'entreprise de façon négative. Il est vrai que le milieu enseignant ne l'a pas toujours préparé à penser autrement.

- le **sénior** qui a de l'expérience et du temps et peut donc devenir le pont indispensable entre étudiant et entreprise, apporter réflexion et aide aux recherches, etc.

Le projet ESE en Côtes-d'Armor

Nous lançons un projet ECTI ESE en Côtes-d'Armor avec 10 étudiants venant de l'UCO de Guingamp qui seront envoyés en entreprises, accompagnés chacun d'un sénior.

Au travers de divers entretiens, nous pouvons d'ores et déjà dire que :

- les entreprises voient d'un bon œil un sénior accompagner les étudiants. Elles se rendent compte que nous serons à leur côté pour les aiguiller et les conseiller. De plus, elles bénéficient de nos recommandations et de notre aide dans la définition de leur plan stratégique ;

- les étudiants ne se sentent pas seuls en entreprise. Leurs premiers pas sont ainsi sécurisés. Ils savent qu'ils peuvent compter sur un sénior en cas de difficultés ou pour consolider leurs investigations.

Il nous faut en même temps consolider cette action assistance export avec des conférences en milieu universitaire scolaire pour exposer des expériences et préparer les étudiants aux métiers de l'export.

En résumé, notre premier mot d'ordre avant de vendre à l'autre bout du monde est : savoir ce que pensent nos futurs clients de nous, les Français ! On se rend compte de l'énorme décalage avec les certitudes développées par les médias, les politiques etc. Cela ne s'apprend qu'avec l'expérience.

Avec le concept ESE, nous rendons un sacré service aux entreprises ... et aux jeunes.

Gilles COUTANCEAU
Délégation des Côtes-d'Armor
Grc85007@orange.fr
grc85007@orange.fr

L'expérience du Tarn

La délégation du Tarn est active dans des lycées et dans plusieurs établissements de l'enseignement supérieur.

◆ Lycées

Nous intervenons dans 6 lycées sur 5 thèmes :

- CV/lettre de motivation
- Entretien individuel d'embauche
- Comportement en communauté
- La recherche d'emploi et stage par téléphone
- L'analyse individuelle de compétences

En 2013, cette activité a représenté 97 journées avec 21 Ectiens différents, pour une convention de 6000€. Nous avons rencontré 827 élèves.

◆ Enseignement supérieur,

◇ "Ecole des Mines" d'ALBI,

Notre activité comporte plusieurs volets :

- Animation, gestion et parrainage de "L'Incubateur" de l'école, dans le cadre de la création d'entreprises
- Accompagnement de groupes d'élèves de 3ème année (5/6 par groupe), dans le cadre d'"Innove Action"
- Corrections d'épreuves

- Participation aux divers jurys
- Animation de leur "Forum"
- Participation à des cercles de réflexions
- Amphi sur le thème " L'Entreprise & la Banque"

En 2013, nous sommes intervenus durant 66 journées, avec 18 Ectiens différents, pour une convention de 3600€. Plus de 200 élèves ont été contactés.

◇ Université "Champollion" d'ALBI,

Nous intervenons sur 4 thèmes:

- Création d'Entreprise
- Démystification de l'Entreprise et de ses acteurs
- L'entretien de recrutement, CV/lettre de motivation
- Organisation de tables rondes Etudiants/ Entrepreneurs

En 2013, nous avons comptabilisé 8 journées d'intervention à 4 Ectiens, pour une convention de 2500€.

◇ Ecole Européenne de l'Art et des Matières "EEAM" d'ALBI,

Notre action porte sur plusieurs domaines :

- Coaching du manager
- Aide à la gestion
- Communication et développement de l'école

- Restructuration de l'administratif

En 2013, 6 Ectiens sont intervenus pour une convention de 1500€.

En 2013, nous avons signé 9 conventions pour 13600€. 23 Ectiens du département ont participé au moins à une intervention, et plus de 1000 élèves ont rencontré un membre de notre organisation dans le courant de l'année scolaire.



Nous avons créé des outils d'interventions communs, afin de dispenser uniformément nos informations, tout en préservant les qualités de chaque intervenant; nous faisons évoluer ceux-ci régulièrement, en fonction des remarques et observations des élèves et professeurs, qui remplissent systématiquement des fiches d'appréciation à chacune de nos interventions.

D'une année sur l'autre, il est de plus en plus aisé de signer une nouvelle convention, vu la satisfaction des établissements.

D'une année sur l'autre, il est de plus en plus aisé de signer une nouvelle convention, vu la satisfaction des établissements.

Jean Paul Célariès, DD du Tarn

jpc.ecti@gmail.com

Insertion de jeunes diplômés de Marseille

La région PACA a été invitée le 9 octobre, par Aix-Marseille Université, à la signature de la Convention AMU/"Nos quartiers ont des talents" en présence d'Yvon Berland, Président de l'Université qui multiplie les manifestations en direction des entreprises pour faciliter l'insertion des jeunes.

Des personnalités de la préfecture, du conseil régional et de la mairie de Marseille participaient à l'événement.

L'association « **Nos quartiers ont du talent** », (www.nosquartiers-talents.com/) a été créée en 2005 en Seine Saint Denis à l'initiative du MEDEF 93. Elle se focalise sur les étudiants

bac+4 issus des milieux sociaux défavorisés, qu'elle fait accompagner par des cadres en activité comme parrains pour les aider à s'insérer.

Les résultats présentés sont impressionnants : 17 470 jeunes accompagnés dont 73% de jeunes recrutés dans les 6 mois de l'accompagnement, 4 740 parrains, 630 partenaires dont beaucoup de grands groupes. Des Conventions avec la plupart des grandes universités ont été signées.

Le président de la Conférence des présidents d'université, Jean-Loup Salzmann est membre de leur bureau.

Une piste à suivre pour ECTI !

Se renseigner sur les possibilités de collaborer avec « Nos quartiers ont du talent » à l'échelle locale pour aider les étudiants que nous aidons à trouver leur place

Christiane Warrot-d'Adhemar

christiane.warrot-dadhemar@wanadoo